

**AVIS SUR LES FUTURES ZONES D'EXTENSION (HABITAT ET ECONOMIE) OUVERTES A L'URBANISATION
POUR LES DESSERTES EN EAU POTABLE ET EN ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES**

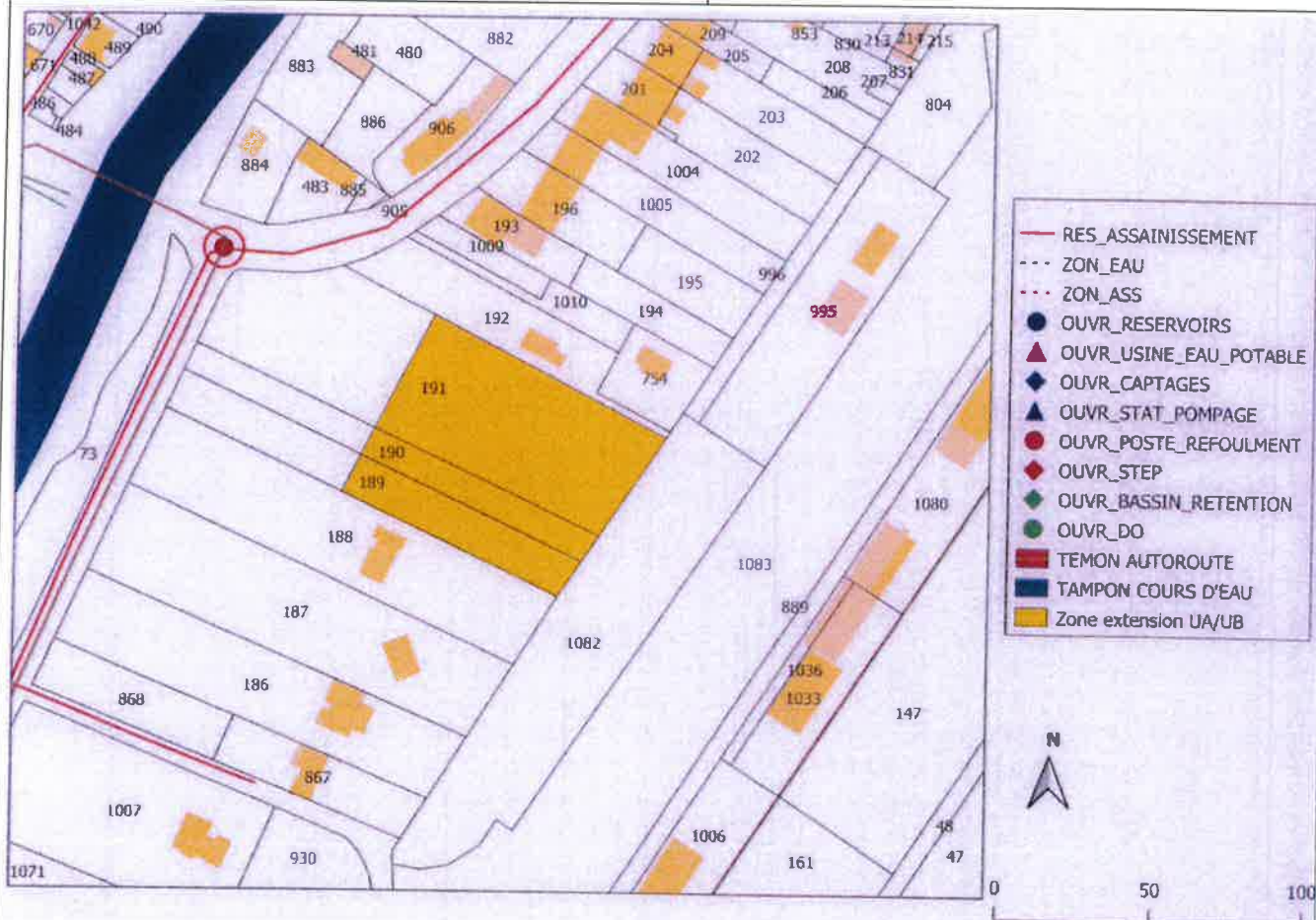
Expéditeur :



MAIRIE DE BAZOILLES-SUR-MEUSE
6, rue du Château
88300 BAZOILLES-SUR-MEUSE

Destinataire :

CCOV
2 bis, Avenue François de Neufchâteau
88300 NEUFCHATEAU



Veillez-vous reporter aux observations ci-dessous pour la zone BAZOILLES-SUR-MEUSE

Desserte en eau potable :

Avis de la Manoise : desservie par la route de Pompierre

Observation(s) :

La zone est desservie par un réseau d'eau potable pouvant fournir l'eau potable nécessaire aux futures constructions.

Le coût du branchement est à la charge du pétitionnaire

Desserte en assainissement (eaux usées) :

Avis du SMA de la Haute Meuse : desservie par la route de Pompierre en assainissement collectif (réseaux séparatifs)

Observation(s) :

La zone est desservie par un réseau d'assainissement de type eaux usées strict pouvant collecter les eaux usées des futures constructions.

Le coût du branchement et la participation à l'assainissement collectif (PAC) est à la charge du pétitionnaire

Observation commune : L'accès principal se fera par la route de Pompierre. Un accès secondaire est possible par le chemin de la Gare (parcelles communales E996+1082) en cas d'inondation

Fait à Bazoilles-sur-Meuse, le 16/09/2022



OK mais nécessité passage canalisation pour la parcelle 191

**AVIS SUR LES FUTURES ZONES D'EXTENSION (HABITAT ET ECONOMIE) OUVERTES A L'URBANISATION
POUR LES DESSERTES EN EAU POTABLE ET EN ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES**

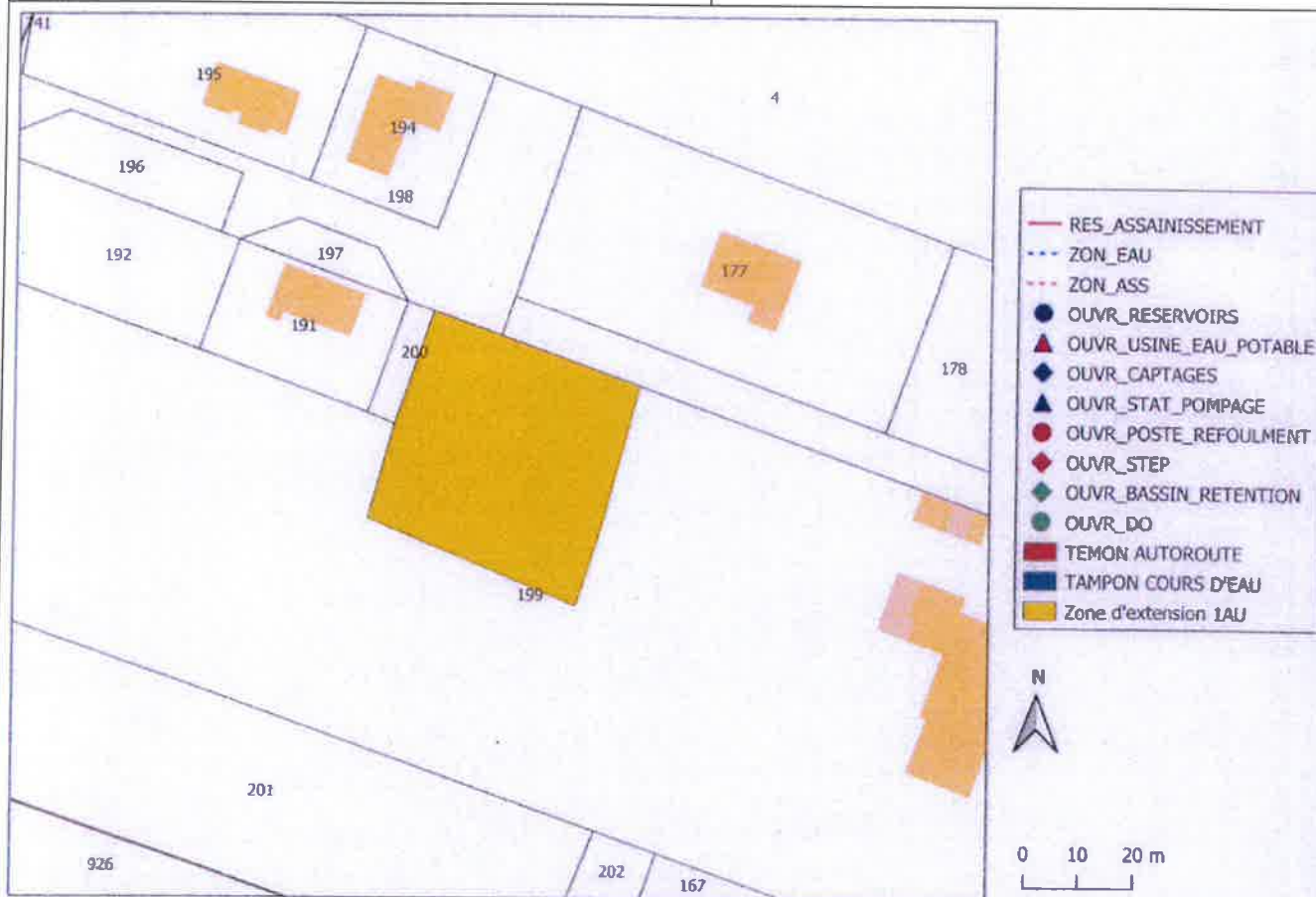
Expéditeur :

Destinataire :



MAIRIE DE BAZOILLES-SUR-MEUSE
6, rue du Château
88300 BAZOILLES-SUR-MEUSE

CCOV
2 bis, Avenue François de Neufchâteau
88300 NEUFCHATEAU



Veillez-vous reporter aux observations ci-dessous pour la zone BAZOILLES-SUR-MEUSE

Desserte en eau potable :

Desserte en assainissement (eaux usées) :

Avis de la Manoise : desservie

Avis du SIHM : desservie

Observation(s) :

La zone est desservie par un réseau d'eau potable pouvant fournir l'eau potable nécessaire aux futures constructions.

Observation(s) :

La zone est desservie par un réseau d'assainissement non collectif (délégation au SDANC des Vosges) de type eaux usées strict pouvant collecter les eaux usées des futures constructions. Les eaux pluviales sont collectées par un réseau

Le coût du branchement est à la charge du pétitionnaire

Le coût du branchement et la participation à l'assainissement collectif (PAC) ...

Fait à Bazoilles-sur-Meuse, le 16/09/2022



OK.